CONSTRUCTYS
OPCA de la Construction
Normandie

APPEL A PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DU BTP A LA MISE EN PLACE DE DEMARCHES DE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC)

I. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent appel à propositions s'inscrit dans le cadre du soutien à la mise en place de « démarches compétences » dans les entreprises du BTP.

CONSTRUCTYS Normandie – OPCA DE LA CONSTRUCTION souhaite sélectionner et référencer des prestataires en capacité d'accompagner des entreprises de moins de 300 salariés implantées sur les 5 départements de la région Normandie à la mise en place de démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Toute problématique en lien avec la gestion des emplois et des compétences peut être traitée dans le cadre de l'appui conseil. Parmi celles les plus fréquemment identifiées dans les entreprises du BTP, de façon non limitative, on peut citer :

- Le repérage d'axes d'amélioration en matière de gestion des ressources humaines en lien avec la stratégie et le développement économique,
- La co-construction d'outils et de plans d'actions partagés par les acteurs de l'entreprise (direction-salariés-représentants des salariés lorsqu'ils existent) sur des thématiques spécifiques identifiées avec l'entreprise,
- L'intégration des ressources humaines dans la stratégie globale de l'entreprise
- L'appui au processus de recrutement (définition des profils de poste, coût du recrutement, conduite de l'entretien de recrutement…)
- L'appui à l'identification de changements organisationnels (process, équipements) sur le volet emploi/compétences
- L'intégration de nouveaux arrivants
- L'élaboration d'un plan de développement des compétences des salariés et la construction des parcours professionnels pour les salariés (évolution, fidélisation, attractivité)
- Une meilleure gestion des âges et des problématiques de transmission des compétences
- Une professionnalisation de la fonction RH : professionnalisation du dirigeant en matière RH
- La mise en place des entretiens professionnels…

Le présent appel à propositions recense les attendus et critères sur la base desquels les propositions d'intervention seront sélectionnées par CONSTRUCTYS Normandie.

II. CONTEXTE ET FINALITE DU PROJET

a) Contexte :

CONSTRUCTYS Normandie, Association Paritaire Régionale de l'OPCA de la Construction, assure auprès de l'ensemble des entreprises de BTP de 11 salariés et plus situées en région Normandie (Départements 14, 27, 50, 61 et 76) les missions d'information, de conseil et de financement dans le champ de la formation professionnelle continue.

Dans un environnement en perpétuelle mutation : digitalisation de l'économie, transition énergétique, mise en application de nouvelles normes dont les impacts sont considérables à la fois sur les métiers et l'organisation du travail, les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics doivent relever de nombreux défis.

Les accompagnements « GPEC » mis en place ces dernières années ont démontré leur intérêt que ce soit pour accompagner le changement, corriger des dysfonctionnements en termes d'organisation et améliorer le dialogue social par leur dimension participative.

b) Finalité:

Fort de ces constats, CONSTRUCTYS Normandie propose aux entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics de moins de 300 salariés, un dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre de « démarches compétences ». Ce dispositif s'appuie sur un réseau de prestataires référencés par CONSTRUCTYS pour leur bonne connaissance et compréhension des problématiques rencontrées par les entreprises du BTP.

Le référencement effectué, CONSTRUCTYS Normandie communiquera à ses entreprises adhérentes ayant formulé un souhait d'accompagnement la liste des Consultants qu'elle aura référencés. Le choix de l'intervenant appartient à l'entreprise.

III. RESSOURCES MISES A DISPOSITION DES PRESTATAIRES

CONSTRUCTYS, OPCA de la Construction dispose d'un outil dénommé : BNDC (Banque Nationale de Données de Compétences).

Cette base de données a été initiée et développée par les Branches du Bâtiment et des Travaux Publics et fait régulièrement l'objet de réactualisations prenant ainsi en compte l'évolution des métiers ou l'émergence de nouvelles fonctions.

Il est donc possible d'éditer à partir de cet outil des référentiels de plus de 300 emplois-type dans 36 filières correspondant aux métiers et spécialités des entreprises du BTP. Les entreprises ont ainsi la possibilité d'élaborer et de formaliser leurs propres référentiels d'emplois à partir des filières métiers, d'identifier et tracer l'évolution des compétences de leurs salariés ou encore d'identifier les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises ou attendues.

Il permet également d'établir des cartographies des compétences.

Les éléments contenus dans cette base de données de compétences pourront être mis à disposition des Consultants référencés.

IV. MODALITES D'INTERVENTION ET EXIGENCES A PRENDRE EN COMPTE

Le Consultant mandaté par l'Organisme Conseil référencé s'engage à respecter les principes généraux imposés par CONSTRUCTYS.

a) Sur le fond :

- Réaliser un diagnostic auprès de l'entreprise. Ce diagnostic vise à évaluer la pertinence et la faisabilité d'une « démarche compétences » et à identifier la problématique de l'entreprise. Il donne lieu à la rédaction d'une proposition d'accompagnement adaptée aux besoins de l'entreprise.

- Formaliser l'intervention par la remise de rapports d'intervention à l'issue de chaque intervention.

Par ailleurs, la connaissance du secteur du BTP serait appréciée et constituerait un atout indéniable.

b) Sur la forme :

L'Organisme Conseil s'engage à :

- Signer avec l'entreprise et CONSTRUCTYS Normandie, une convention tripartite d'accompagnement.

- Remettre à l'entreprise et à CONSTRUCTYS Normandie un rapport d'intervention détaillé à l'issue de son intervention. Le règlement de l'intervention ne pourra être effectué qu'après remise des livrables à l'entreprise et à CONSTRUCTYS Normandie.

- Mettre en place un suivi à 6 mois/12 mois en collaboration avec CONSTRUCTYS Normandie

c) Relations avec CONSTRUCTYS Normandie

Le Conseiller en Formation de CONSTRUCTYS Normandie, référent de l'entreprise participera aux étapes clés de la démarche, à savoir :

- Le lancement du projet,

- L'analyse et la restitution des cartographies individuelles et collectives,

- L'élaboration du plan d'actions.

V. ELEMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE

a) Présentation de l'Organisme Conseil :

L'Organisme Conseil fera état de ses activités, références, ressources humaines et techniques, certifications obtenues, CV du ou des Consultant(s) pressenti(s) pour le projet.

Une attention toute particulière devra être portée sur le choix du Consultant intervenant pour le compte de l'Organisme Conseil.

b) Description de l'offre proposée :

Les motivations pour mettre en œuvre une « démarche compétences » sont nombreuses et variées.

En tant qu'Organisme Conseil spécialisé, vous avez déjà dû accompagner des entreprises sur ce type de démarche, peut être d'ailleurs avec le support de la base de donnés compétences de CONSTRUCTYS.

Nous vous demandons donc de nous présenter une proposition d'accompagnement synthétique (sur 6 pages maximum), en partant d'un exemple concret (réel ou fictif).

Nous vous invitons à nous présenter le contexte (secteur d'activité et taille de l'entreprise, nature et périmètre de la demande…), le Consultant en charge de l'accompagnement ainsi qu' à dérouler la méthodologie proposée en précisant à chaque étape :

- Les résultats concrets attendu et/ou obtenus
- Les méthodes et moyens envisagés et/ou mis en œuvre
- La durée globale et durée des différentes phases
- Les modalités de coordination et d'information avec l'entreprise et CONSTRUCTYS Normandie le cas échéant.

En complément, il conviendra de nous proposer sur certains points méthodologiques, des alternatives en termes de modalités, en fonction notamment de la taille de l'entreprise (-20, 20 à 50, 50 à 250, >250 salariés).

Lors de la présentation il serait opportun d'apporter des exemples de supports ou d'outils (rétro planning, référentiel de compétences, grille d'entretien d'évaluation, programme de formation à la conduite d'entretien, modèle de compte-rendu…).

c) Coût de la prestation :

Le Consultant proposera une annexe détaillée présentant les conditions financières de ses interventions.

La durée de validité du tarif proposé devra également être indiquée.

d) Garanties légales demandées :

L'Organisme Conseil devra :

- indiquer son SIRET
- fournir les attestations justifiant qu'il est à jour de ses obligations auprès des organismes financiers et sociaux.

e) Critères de sélection :

Les critères de sélection des Organismes Conseil porteront principalement sur :

- La pertinence de la réponse par rapport au cahier des charges (méthode et moyens d'accompagnement proposés…)
- Sa valeur ajoutée : la réponse apporte « un plus » à la réflexion en cours
- Les ressources techniques et humaines mises en avant
- L'adéquation de la proposition tarifaire

Lors de la présentation de la proposition par l'Organisme Conseil , le comité de pilotage accordera une attention particulière aux points suivants :

La capacité démontrée par l'Organisme à :

- Communiquer avec les responsables d'entreprise (ou leur représentant) sur l'enjeu de la démarche compétence et à analyser leurs besoins,
- Développer un accompagnement personnalisé et adapté au contexte de l'entreprise,
- Synthétiser et formaliser des points de reporting (rétro planning, modèle de comptes rendus…)

- Le profil du ou des Consultant(s) pressenti(s) pour le projet (CV) et notamment sa/leur capacité à prendre en compte les contraintes économiques de l'entreprise, de son organisation et de l'activité sur chantier, ainsi que leur expérience et connaissance du secteur du BTP.

Les offres sont à adresser avant le 30 mars 2018
(Version électronique et version courrier)

<u>Par e-mail</u>

christine.lesage@constructys.fr

<u>Par courrier</u>

CONSTRUCTYS NORMANDIE
Parc Athéna
2, rue Albert Schweitzer
14280 SAINT CONTEST